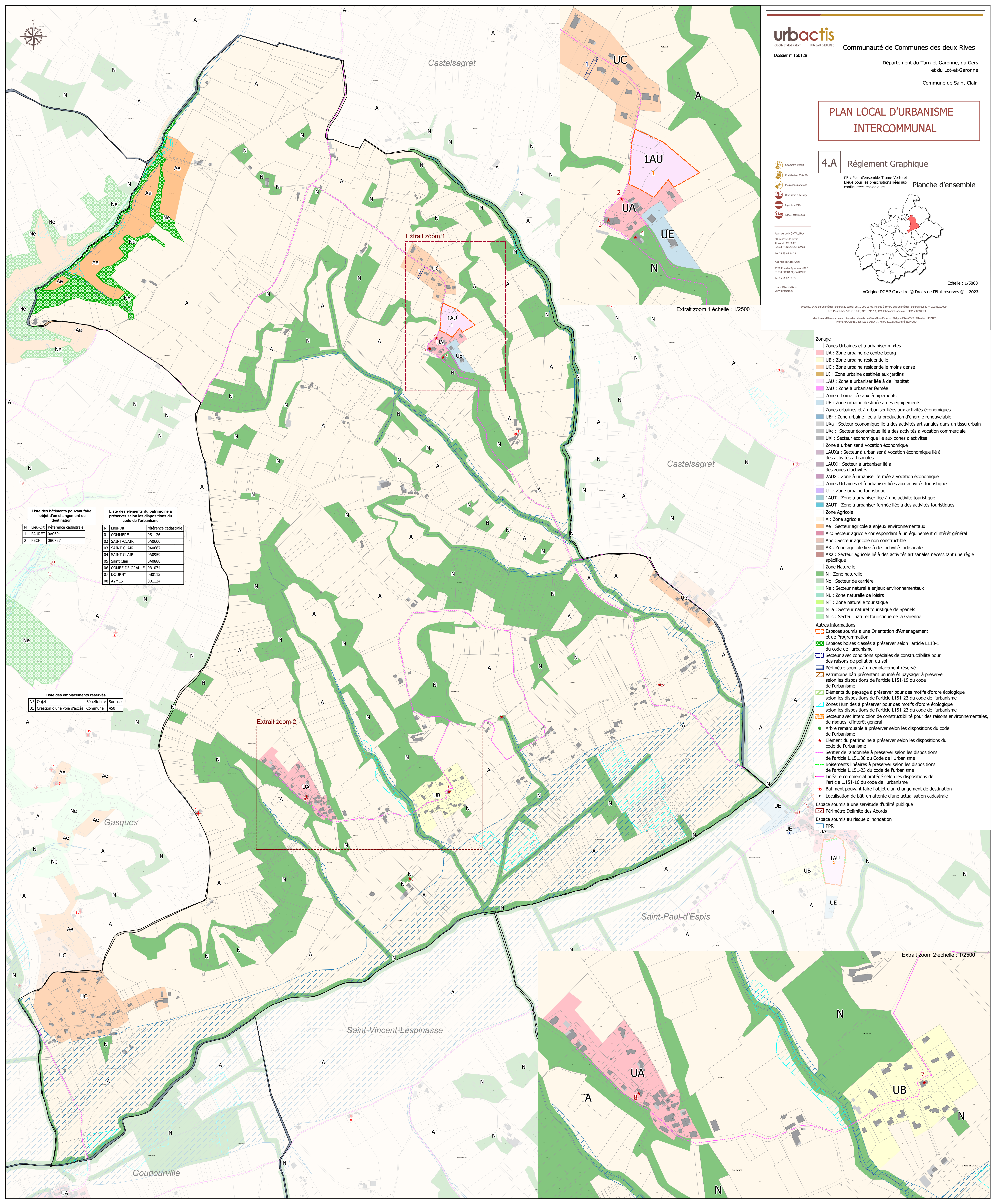
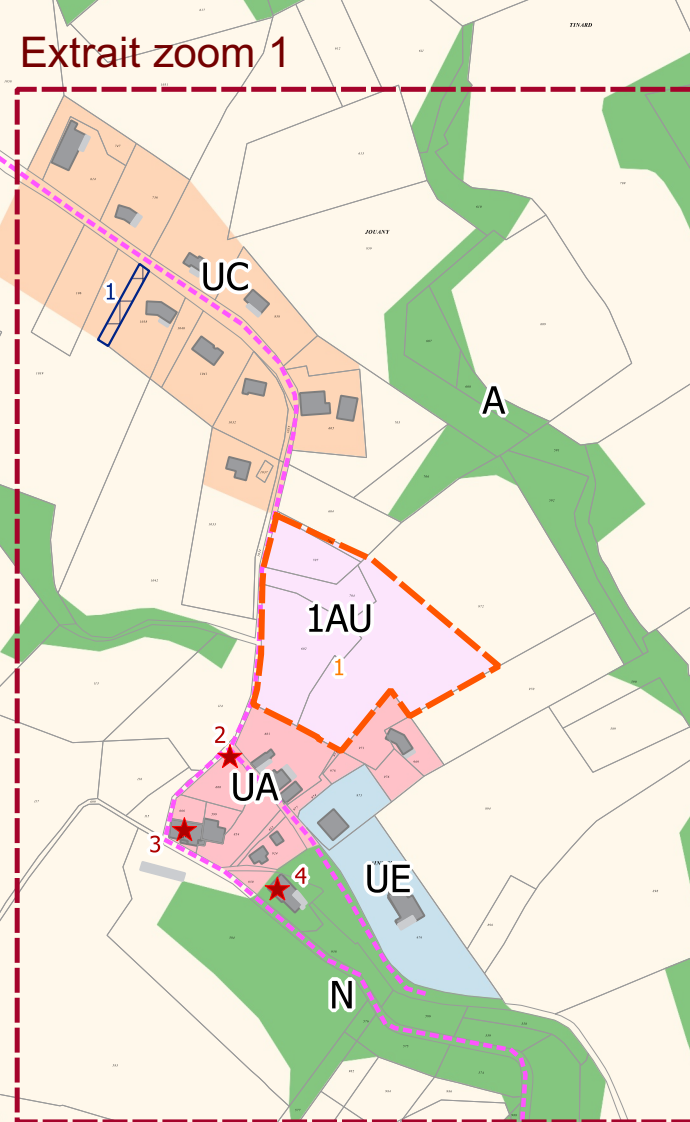




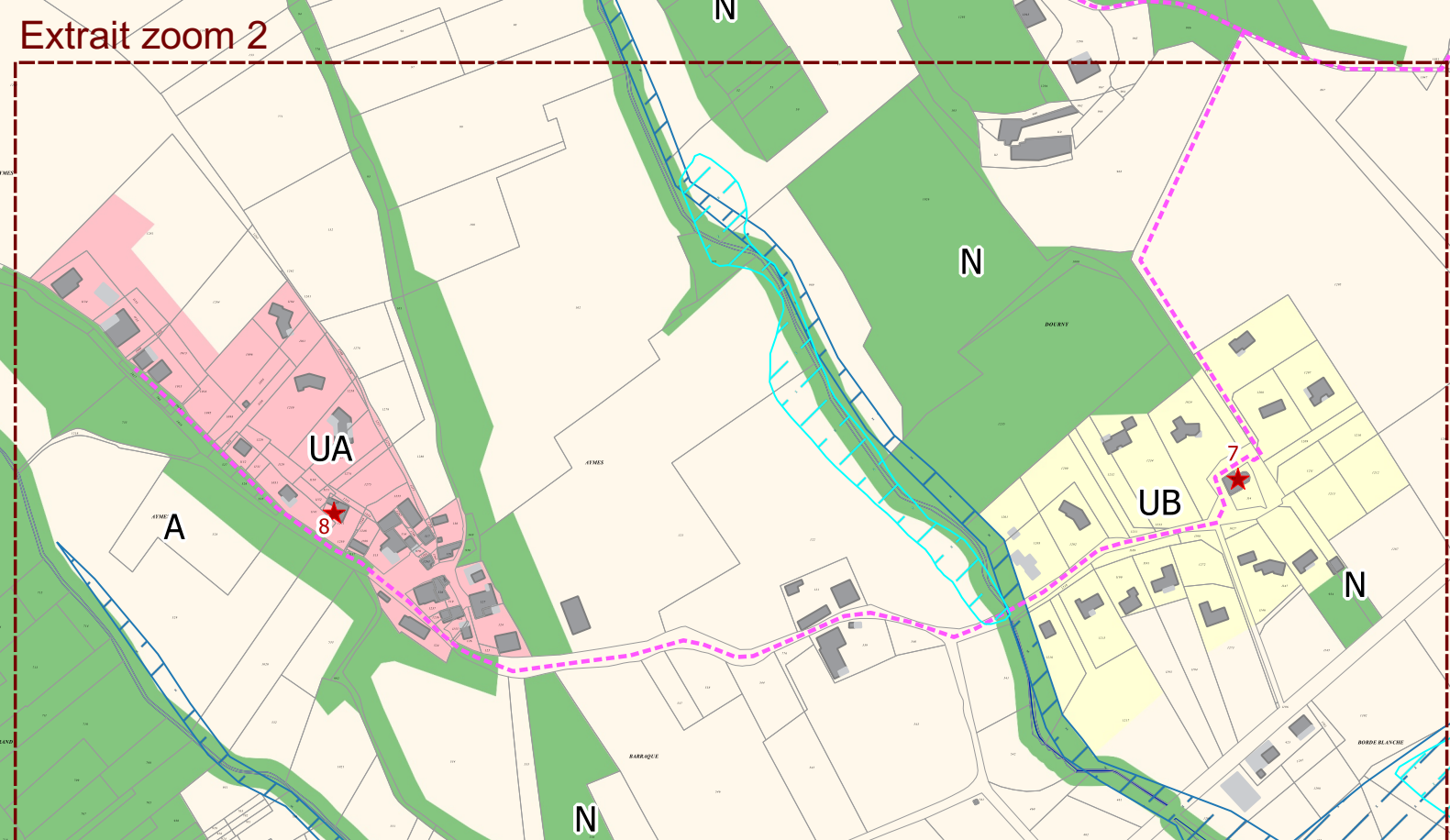
N°	Lieu-Dit	Référence cadastrale
1	FAURET	0A0694
2	PECH	0B0727

N°	Lieu-Dit	Référence cadastrale
01	COMMERRE	0B1126
02	SAINT-CLAIR	0A0600
03	SAINT-CLAIR	0A0667
04	SAINT-CLAIR	0A0959
05	Saint Clair	0A0888
06	COMBE DE GRAULE	0B1074
07	DOURNY	0B0113
08	AYMES	0B1124

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface
01	Création d'une voie d'accès	Commune	450



Extrait zoom 1 échelle : 1/2500



Extrait zoom 2 échelle : 1/2500

urbactis
GÉOMÈTRE-EXPERT BUREAU D'ÉTUDES
Dossier n°160128

Communauté de Communes des deux Rives
Département du Tarn-et-Garonne, du Gers
et du Lot-et-Garonne
Commune de Saint-Clair

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.A Règlement Graphique

CF : Plan d'ensemble Trame Verte et Bleue pour les prescriptions liées aux continuités écologiques

Planche d'ensemble

Echelle : 1/5000
© Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023

Agence de MONTAUBAN
40 Impasse de Bérli
Albi - 81000 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

Agence de GRENOBLE
1289 Rue des Pivérois - BP 3
31000 GRENOBLE
Tél 05 65 82 60 76

contact@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Zonage

Zones Urbaines et à urbaniser mixtes

- UA : Zone urbaine de centre bourg
- UB : Zone urbaine résidentielle
- UC : Zone urbaine résidentielle moins dense
- UJ : Zone urbaine destinée aux jardins
- 1AU : Zone à urbaniser liée à de l'habitat
- 2AU : Zone à urbaniser fermée
- Zone urbaine liée aux équipements
- UE : Zone urbaine destinée à des équipements

Zones urbaines et à urbaniser liées aux activités économiques

- UEr : Zone urbaine liée à la production d'énergie renouvelable
- UXa : Secteur économique lié à des activités artisanales dans un tissu urbain
- UXc : Secteur économique lié à des activités à vocation commerciale
- UXi : Secteur économique lié aux zones d'activités
- Zone à urbaniser à vocation économique
- 1AUXa : Secteur à urbaniser à vocation économique lié à des activités artisanales
- 1AUXi : Secteur à urbaniser lié à des zones d'activités
- 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation économique

Zones Urbaines et à urbaniser liées aux activités touristiques

- UT : Zone urbaine touristique
- 1AUT : Zone à urbaniser liée à une activité touristique
- 2AUT : Zone à urbaniser fermée liée à des activités touristiques

Zone Agricole

- A : Zone agricole
- Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
- Aic : Secteur agricole correspondant à un équipement d'intérêt général
- Anc : Secteur agricole non constructible
- AX : Zone agricole liée à des activités artisanales
- AXa : Secteur agricole lié à des activités artisanales nécessitant une règle spécifique

Zone Naturelle

- N : Zone naturelle
- Nc : Secteur de carrière
- Nie : Secteur naturel à enjeux environnementaux
- NL : Zone naturelle de loisirs
- NT : Zone naturelle touristique
- NTa : Secteur naturel touristique de Spansels
- NTc : Secteur naturel touristique de la Garenne

Autres informations

- Espaces soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Espaces boisés classés à préserver selon l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de pollution du sol
- Périmètre soumis à un emplacement réservé
- Patrimoine bâti présentant un intérêt paysager à préserver selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Zones Humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Arbre remarquable à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Élément du patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
- Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Boisements linéaires à préserver selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Linéaire commercial protégé selon les dispositions de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Localisation de bâti en attente d'une actualisation cadastrale

Espace soumis à une servitude d'utilité publique

- Périmètre Délimité des Abords

Espace soumis au risque d'inondation

- PPRI